



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 29 MARS 2019

N°18-2019

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	15	FINANCES
Présents	12	Compte Administratif 2018 Commune
Votants	12	

◇ Convocation du 22 mars 2019 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil dix-neuf, le vendredi vingt-neuf mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 22 mars, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, M Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Mathias MERCIER, Sylvain LAUNAY

Absents excusés : M Nicolas BODINEAU, Mme Déborah MELISSON, M Gwénaël CRAHES

Procurations : Nicolas BODINEAU donne pouvoir à Monique JAMIN

Gwénaël CRAHES donne pouvoir à Jérôme RETIF

✍ Lydia LEBASTARD a été désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire présente le compte administratif 2018 du budget général :

	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
opérations de l'exercice	978 376,39	1 239 154,61	310 645,83	536 995,50	1 289 022,22	1 776 150,11
résultat (n-1) reporté				724 054,53		724 054,53
affectation résultat (n-1)				254 283,73		254 283,73
total	978 376,39	1 239 154,61	310 645,83	1 515 333,76	1 289 022,22	2 754 488,37
résultat cumulé		260 778,22		1 204 687,93		1 465 466,15
restes à réaliser			150 429,00	64 600,00	85 829,00	

Il est constaté pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes. Il est reconnu la sincérité des restes à réaliser.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal (**Madame le Maire s'étant retirée et ne participant pas au vote**) adoptent le Compte Administratif «Commune» 2018 tel que présenté.

Pour extrait conforme, le 3 avril 2019

Le Maire,

Monique JAMIN

Accusé de réception en préfecture
044-214402240-20190329-18-2019-DE
Date de télétransmission : 11/04/2019
Date de réception préfecture : 11/04/2019